CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E162296** **VALABLE JUSQU'AU** **30/03/2027**

ÉDITÉ LE 26/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2006

Raison sociale : J'ENER GENIE CLIMATIQUE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/07/2024

Capital : 60 000

9 RUE GUSTAVE EIFFEL
33190 LA REOLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 491 374 344 00035

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 7156347

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75459943

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75459943

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 56 61 46 61 **Fax :** 05 56 62 83 25

Portable : 06 81 97 57 39

Responsabilité légale :
ROUCHIER JEAN GÉRANT

Site Internet : http://www.j-ener.fr

E-mail : jnrouchier@me.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 775 236 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	1	11/02/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	1	11/02/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²		17/02/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/02/2026 10:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E162296** **VALABLE JUSQU'AU** **30/03/2027**

ÉDITÉ LE **26/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2006
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/07/2024
Capital : 60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : **491 374 344 00035**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 7156347
Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75459943
Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75459943
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **J'ENER GENIE CLIMATIQUE**

9 RUE GUSTAVE EIFFEL
33190 LA REOLE

Téléphone : 05 56 61 46 61 **Fax :** 05 56 62 83 25
Portable : 06 81 97 57 39

Site Internet : http://www.j-ener.fr
E-mail : jnrouchier@me.com

Responsabilité légale :
ROUCHIER JEAN GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	11/02/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/02/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	17/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	31/03/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	31/03/2021
o Ventilation mécanique	11/02/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/02/2026 10:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.